

DÉFENDRE LE DROIT

DE MANIFESTER POUR LA

JUSTICE CLIMATIQUE

**PROTÉGEONS
LES MANIFS**



**AMNESTY
INTERNATIONAL**





OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE :



3 h 30 – 4 h

20 participants

1

Définir la portée et le sens du droit de manifester dans le cadre des mouvements en faveur de la justice climatique, en insistant sur son rôle dans les efforts d'organisation et de mobilisation d'envergure locale.

2

Expliquer comment le droit de manifester est protégé par le droit international dans le contexte du plaidoyer en faveur de la justice climatique, compte tenu de sa pertinence pour les populations locales.

3

Identifier des stratégies possibles pour garantir la sûreté et la sécurité des personnes participant à des manifestations en faveur de la justice climatique et à des activités d'organisation d'envergure locale, tout en plaidant en faveur d'un maintien de l'ordre aux pratiques appropriées et respectueuses des droits afin de protéger le droit de manifester.

CADRE DE L'ATELIER :

Activité	Composantes	Matériel
Introduction	Bienvenue, contributions aux objectifs d'apprentissage/révision de ceux-ci	- Objectifs de l'atelier écrits sur un tableau à feuillets mobiles - Post-it
Comprendre le droit de manifester	Liberté d'expression, liberté de réunion, droit international relatif aux droits humains, restrictions imposées au droit de manifester	- Six nuages de mots portant chacun le numéro d'un groupe - Marqueurs - Facultatif : Présentation PowerPoint
Entraves et obstacles au droit de manifester	Analyser les obstacles au droit de manifester	- Représentation des régions du monde sur le tableau à feuillets mobiles - Marqueurs - Facultatif : Présentation PowerPoint



20 min.



60 min.



60 min.

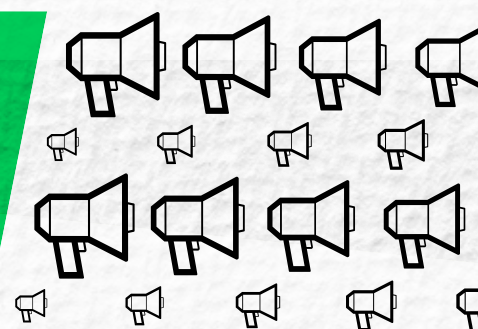


Activité	Composantes	Matériel
Rester en sûreté et en sécurité dans les manifestations	Rester en sûreté et en sécurité dans les manifestations	▪ Études de cas et exemple de liste de contrôle pour la sécurité ▪ Marqueurs • Manuel du bien-être pour les jeunes militant-e-s : https://www.amnesty.org/fr/documents/act10/3231/2020/fr/ • Facultatif : Présentation PowerPoint
Réflexion	Réflexion, questions et réponses, ressources complémentaires	▪ Plateforme de ressources
Ressources complémentaires	Carte interactive Protégeons les manif	

60 min.

20 min.

La trame de l'atelier peut être adaptée et modifiée en fonction du temps disponible et des besoins spécifiques des participant-e-s. Il est primordial de mettre en place un environnement sûr et inclusif tout au long de l'atelier, en favorisant la participation active et en respectant la diversité des points de vue et des expériences.





I. INTRODUCTION



20 minutes

1^{RE} PARTIE

Dans cette activité, demander aux participant·e·s de se présenter et de décrire leurs attentes à l'égard de l'atelier. Cette introduction a pour objectif de mettre en place un environnement sûr, inclusif et participatif en veillant à ce que l'ensemble des participant·e·s comme des animateurs/trices comprennent l'atelier de la même manière et aient les mêmes attentes à l'égard de celui-ci.

QUESTIONS AUX PARTICIPANT·E·S :

- Comment vous appelez-vous ?
- Citez une chose que vous apportez à cet atelier (exemple : de l'expertise, une question, de l'expérience, de la curiosité, etc.).

N'oubliez pas que les participant·e·s ne sont pas obligés de répondre à cette question. S'ils révèlent des informations, ils le font entièrement volontairement

Lors des discussions sur les manifestations, il est important de reconnaître que toutes les personnes présentes dans la salle n'ont pas nécessairement le même point de vue. L'objectif de cet espace n'est pas d'engager des débats sur des sujets spécifiques, mais de reconnaître et de garantir le droit universel qu'à toute personne de s'exprimer et de participer à des manifestations pacifiques pour les causes auxquelles elle croit – un droit qui est inscrit dans le droit international relatif aux droits humains et les normes connexes. Dans cet environnement, la priorité est de respecter toutes les contributions, quel que soit le point de vue adopté, et de reconnaître que chacun·e est libre de quitter l'espace pour protéger son bien-être si nécessaire. Une fois l'atelier terminé, n'hésitez pas à nous transmettre vos réactions à son sujet. Nous vous y encourageons même fortement pour nous aider à bien comprendre son déroulement et à l'améliorer de séance en séance.

Au cœur des discussions qui surgiront lors de l'atelier, les animateurs/trices doivent impérativement veiller à maintenir un « espace sûr » (safe space), en particulier si les participant·e·s sont susceptibles d'offrir des informations sensibles. La responsabilité de la mise en place et du maintien de cet espace sûr pendant l'atelier incombe à la fois aux animateurs/trices et aux participant·e·s. Les uns comme les autres doivent prendre soin de tous les détails avec la plus grande attention, le plus grand respect et une confidentialité absolue afin de garantir un environnement sûr pour tous et toutes. Lorsqu'il y a lieu, inviter les participant·e·s à s'abstenir d'utiliser leurs téléphones pour prendre des photos d'autres participant·e·s ou pour les enregistrer, afin de respecter la vie privée de chacun·e et de promouvoir un environnement où tout le monde se sente suffisamment à l'aise pour parler librement.

II. COMPRENDRE LE DROIT DE MANIFESTER

 60 minutes

1^{RE} PARTIE

 30 minutes

RÉFLEXION PAR PETITS GROUPES :

MANIFESTER, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Séparer le grand groupe en plusieurs groupes de cinq ou six personnes. Demander à chaque groupe de réfléchir au mot « manifester » et de discuter des images qu'il soulève dans leur esprit. Ensuite, demander aux participant·e·s de penser à une manifestation marquante de l'histoire et de répondre aux questions (l'exemple retenu peut être lié au mouvement pour la justice climatique ou non).

Les groupes auront 10 minutes pour discuter des points suivants. Leur demander d'écrire les points essentiels dans un nuage de mots sur le tableau à feuillets mobiles. Une fois cette tâche achevée, demander aux groupes de prendre une minute chacun pour présenter leur nuage de mots et l'afficher sur le mur avec celui des autres groupes.



QUESTIONS AUX PARTICIPANT·E·S :

1 Manifester, qu'est-ce que c'est ?

- Y a-t-il différentes manières de manifester ?
- Comment décririez-vous l'aspect d'une manifestation ?
- Comment décririez-vous le bruit d'une manifestation ?
- Comment décririez-vous les personnes impliquées dans une manifestation (taille de la foule, pancartes, banderoles, présence de la police, etc.) ?

2 Choisir une manifestation marquante dans l'histoire.

- Quel était l'objectif de cette manifestation ?
- Comment les manifestant·e·s ont-ils/elles transmis leur message ou leurs revendications pendant la manifestation ?
- Les manifestant·e·s ont-ils/elles rencontré des obstacles (groupes hostiles, forces de l'ordre, contre-manifestants, etc.) ? Comment ont-ils/elles réagi ?
- La manifestation a-t-elle permis d'obtenir un changement ?
- Quel lien pouvez-vous établir entre cet exemple et une manifestation que vous connaissez en faveur de la justice climatique ?

Important : En fonction de la taille du groupe, les animateurs/trices devront peut-être faire un choix parmi les questions ci-dessus.



2^E PARTIE . SÉANCE CONDUITE PAR L'ANIMATEUR/TRICE

PRÉSENTATION

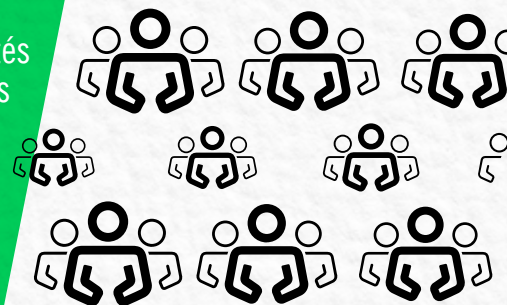
L'animateur/trice dirigera une séance de 30 minutes pour expliquer comment le droit de manifester est protégé par le droit international relatif aux droits humains et les normes connexes. Les participant-e-s discuteront des conventions, traités et déclarations qui préservent le droit de manifester. Pour renforcer la fluidité de la transition et la cohérence entre les différentes parties de l'atelier, nous encourageons les animateurs/trices à établir des connexions entre les

grandes idées apparues lors des discussions par petits groupes et le matériel utilisé pour la présentation.

FACULTATIF :

Si le temps est trop court pour aborder toutes les régions en séance plénière, les animateurs/trices peuvent séparer le groupe en petits groupes de participant-e-s et les inviter à explorer les lois régionales.

Séance de bilan. À l'issue de la présentation, les animateurs/trices sont invités à séparer les participant-e-s en plusieurs groupes et à les engager à poser des questions, à s'interroger et à se renseigner sur les informations transmises dans la présentation. À l'aide des amorces ci-dessous, les animateurs/trices sont invités à demander à un groupe de répondre à une question puis de présenter sa réponse aux autres après une brève discussion :



- 1 En quoi les conventions, déclarations et traités internationaux relatifs aux droits humains présentés précédemment ont-ils un lien spécifique avec l'exercice du droit de manifester pour défendre la justice climatique ? En quoi le soutiennent-ils ?
- 2 Parmi les exemples ou les cas de figure mentionnés lors de nos discussions par groupes sur la justice climatique, pouvez-vous en trouver qui évoquent les protections définies dans les normes internationales relatives aux droits humains applicables au droit de manifester dans le contexte de la défense de l'environnement ?
- 3 Compte tenu des difficultés propres aux manifestations pour le climat, comment les variations régionales en matière de législation peuvent-elles avoir des retombées sur l'efficacité du droit de manifester pour la justice climatique ? Comment gérer ces différences ?
- 4 Pour les participant-e-s réfléchissant à la justice climatique par petits groupes régionaux, quelles idées sont apparues lors de vos discussions sur les législations régionales ? En quoi sont-elles conformes au cadre international relatif aux droits humains qui a été présenté, en particulier dans le contexte des manifestations pour la défense de la justice climatique, et en quoi s'en écartent-elles ?

Une fois la séance terminée, nous vous conseillons de laisser les participant-e-s faire une pause de 5-10 minutes.



III. OBSTACLES AU DROIT DE MANIFESTER

60 minutes

1^{RE} PARTIE.

30 minutes

RÉFLEXION PAR PETITS GROUPES

Demander aux participant·e·s de refaire de petits groupes et d'engager une discussion pour identifier les obstacles spécifiques auxquels se heurtent les militant·e·s pour le climat dans différentes régions. Chaque groupe se verra attribuer l'une des régions du monde suivantes : Amériques ; Afrique ; Asie-Pacifique ; Moyen-Orient et Afrique du Nord ; Europe et Asie centrale. Demander aux participant·e·s de faire preuve de créativité pour identifier les obstacles auxquels se heurtent les militant·e·s pour le climat lorsqu'ils participent à des manifestations, dans la région concernée. Les participant·e·s peuvent choisir de se concentrer sur les obstacles aux échelons régional ou national.

QUESTIONS POUR GUIDER LA RÉFLEXION :

- Quels sont les obstacles structurels (lois discriminatoires, inégalités économiques, accès restreint à la santé, etc.) qui entravent le militantisme et les manifestations pour le climat ?
- En quoi le contexte politique pèse-t-il sur la sécurité et l'efficacité des manifestations pour le climat et de leur organisation ?
- En quoi la technologie et les ressources numériques favorisent-elles ou entravent-elles le militantisme pour le climat ?
- Quels sont quelques-uns des discours courants qui contestent les manifestations des militant·e·s pour le climat ou qui y sont hostiles ?

Demander aux groupes de présenter un vaste aperçu des obstacles auxquels se heurtent les manifestant·e·s dans le monde entier et d'afficher leur région du monde au mur. À la fin des présentations, les affiches formeront une carte des différentes régions du monde où seront unifiés les obstacles spécifiques auxquels se heurtent les militant·e·s pour le climat qui participent à des manifestations pacifiques.

***Remarque :** Si tous/toutes les participant·e·s de l'atelier proviennent du même pays ou de la même région, cette activité peut être adaptée pour mettre en évidence les obstacles régionaux ou nationaux. Au lieu de créer une carte du monde, les participant·e·s peuvent créer une carte d'une région, d'un pays ou d'une ville qui illustre les obstacles rencontrés à l'endroit de leur choix.

2^E PARTIE. SÉANCE

30 minutes

CONDUITE PAR L'ANIMATEUR/TRICE ET TRAVAIL DE GROUPE

L'animateur/trice dirige une séance de 20 minutes sur les tactiques couramment employées pour imposer des restrictions au droit de manifester, notamment l'adoption de lois, la surveillance, les coupures d'Internet et la stigmatisation. Pour renforcer la fluidité de la transition et la cohérence entre les différentes parties de l'atelier, les animateurs/trices sont encouragé·e·s à établir des connexions entre les grandes idées apparues lors des discussions par petits groupes et le matériel utilisé pour la présentation.

Une fois la séance terminée, nous vous conseillons de laisser les participant·e·s faire une pause de 5-10 minutes.



IV. RESTER EN SÛRETÉ ET EN SÉCURITÉ DANS LES MANIFESTATIONS

60 minutes

1^{RE} PARTIE. SÉANCE CONDUITE PAR L'ANIMATEUR/TRICE

30 mins

Pour commencer cette partie de l'atelier, l'animateur/trice prendra 10 minutes pour récapituler certains des obstacles signalés au cours des séances précédentes. Au cours de cette dernière séance de l'atelier, les participant-e-s seront invités à réfléchir ensemble à des techniques et des conseils pratiques pour rester en sûreté et en sécurité lorsqu'ils participent à des manifestations pour le climat (ou autre), afin de protéger leur bien-être général. À partir des conclusions de cette réflexion en commun, demander aux participant-e-s de se répartir en groupes de quatre ou cinq personnes et de commencer à classer les obstacles dans les catégories suivantes :

▪ SÛRETÉ ET SÉCURITÉ :

Garantir la protection et le bien-être des personnes participant aux manifestations, en accordant la priorité à leur sécurité physique et psychologique ;

▪ OBSTACLES STRUCTURELS :

Obstacles institutionnels ou systémiques qui empêchent les personnes d'exercer leur droit de manifester ou entravent cet exercice, notamment les limites juridiques ou les contraintes gouvernementales ;

▪ OBSTACLES DRESSÉS PAR LES ENTREPRISES :

Obstacles dressés par des entités privées ou des entreprises qui peuvent tenter d'empêcher ou d'éliminer des manifestations, souvent par des moyens juridiques ou financiers ou à travers leur influence ;

▪ OBSTACLES DRESSÉS PAR LA SOCIÉTÉ :

Obstacles venant de perceptions sociales, de préjugés ou de normes culturelles qui peuvent entraver l'efficacité ou l'acceptation des manifestations, les empêchant d'atteindre leurs objectifs.

Une fois les obstacles classés par catégories, expliquer aux participant-e-s qu'il faut désormais réfléchir à des solutions. Inviter les participant-e-s à se mettre par deux pour commencer à rechercher des solutions envisageables pour le plus d'obstacles possible, à l'aide des questions suivantes :

Catégorie d'obstacles

CATÉGORIE N° 1

sûreté et sécurité (violences policières, détention arbitraire, contre-manifestations violentes, etc.)

Question

Quels moyens peuvent contribuer à la sûreté, à la sécurité et au bien-être dans les manifestations ?



Catégorie d'obstacles

CATÉGORIE N° 2 :

Violence structurelle
(police, durcissement de l'action du gouvernement, criminalisation, etc.)

CATÉGORIE N° 3 :

Pression des entreprises
(campagnes de diffamation, désinformation, etc.)

CATÉGORIE N° 4 :

Obstacles dressés par la société/communauté
(origine ethnique, genre, religion, etc.)

Question

De quelles manières réagir à la violence structurelle pour préserver le bien-être général ?

Comment atténuer l'impact de la pression des entreprises sur le bien-être ?

Quelles stratégies peuvent permettre de renforcer le soutien de la société et de la communauté afin d'améliorer le bien-être général ?

Il est important de prendre note du fait que les stratégies et les solutions trouvées lors de la réflexion en commun ne sont pas nécessairement suffisantes dans tous les cas pour protéger les personnes contre des actions ou une répression violentes de l'État, d'entreprises ou de membres de la société. Chaque participant-e doit absolument dresser une évaluation personnelle du risque avant de prendre part à une manifestation, quelle qu'en soit la forme.

RÉFLEXION ET BILAN

À l'issue de l'exercice, les animateurs/trices sont invités à séparer les participant-e-s en plusieurs groupes et à les encourager à poser des questions, à s'interroger et à se renseigner sur les informations transmises dans la présentation. À l'aide des amorces ci-dessous, les animateurs/trices sont invités à demander à un groupe de répondre à une question puis de présenter sa réponse aux autres après une brève discussion :

- Avec l'atelier, comment a évolué votre compréhension des obstacles à la participation aux manifestations et des solutions pour les surmonter ? En quoi s'est-elle approfondie ?
- Compte tenu des éclairages que cet atelier vous a apportés, quelles actions ou initiatives pouvez-vous envisager de mettre en œuvre pour contribuer à la sûreté, à la sécurité et au bien-être général des personnes participant à des manifestations pour le climat (ou autre) ?

FACULTATIF - 2^E PARTIE.

SCÉNARIO MIS EN SCÈNE



30 minutes

Séparer les participant-e-s en groupes de cinq et leur donner un scénario impliquant une manifestation en faveur de la justice climatique qui implique une multitude de facteurs problématiques interconnectés. Demander aux groupes de faire preuve de créativité pour identifier ces facteurs et trouver des moyens de surmonter les obstacles présentés. Les participant-e-s peuvent écrire leur réponse, dessiner le scénario ou préparer un jeu de rôles pour représenter le scénario et ce qu'ils feraient pour rester en sécurité, puis présenter ce plan au groupe.

Pour conclure cette séance, les animateurs/trices sont invité-e-s à faire connaître les ressources relatives au bien-être, notamment [Sauver le monde sans s'effondrer \(Volume 2\) : manuel du bien-être pour les jeunes militant-e-s](#)



V. RÉFLEXION



20 minutes

À l'occasion de cette réflexion et conclusion, les participant-e-s récapituleront les principaux éléments qu'ils/elles retiendront de l'atelier. Passer aux questions et réponses, pour permettre aux participant-e-s d'obtenir des précisions ou de partager leurs pensées. L'animateur/trice peut fournir des ressources et des références complémentaires pour approfondir l'analyse.

2^E PARTIE

Question finale à poser aux participant-e-s :

- **Quel(s) enseignements avez-vous tiré(s) de quelqu'un d'autre aujourd'hui ?**

1^{RE} PARTIE

Dessiner trois cercles sur le sol et demander à chaque participant-e d'apporter une pensée dans chacun des cercles. Les participant-e-s peuvent écrire leurs pensées sur des post-it et les placer à l'intérieur des cercles. Une fois que chaque participant-e a noté ses pensées, l'animateur/trice peut entamer la discussion en offrant la parole à ceux et celles qui aimeraient parler de ce qu'ils ont écrit. À la fin, les participant-e-s sont invités à reprendre leurs post-it pour symboliser leur appropriation de l'exercice.

- **Cercle intérieur (post-it verts) :**
À partir de ce que j'ai appris aujourd'hui, nommer une chose que je peux faire pour moi.
- **Cercle intermédiaire (post-it oranges) :**
À partir de ce que j'ai appris aujourd'hui, nommer une chose que je peux faire pour mon organisation/groupe.
- **Cercle extérieur (post-it violets) :**
À partir de ce que j'ai appris aujourd'hui, nommer une chose que je peux faire pour ma communauté.